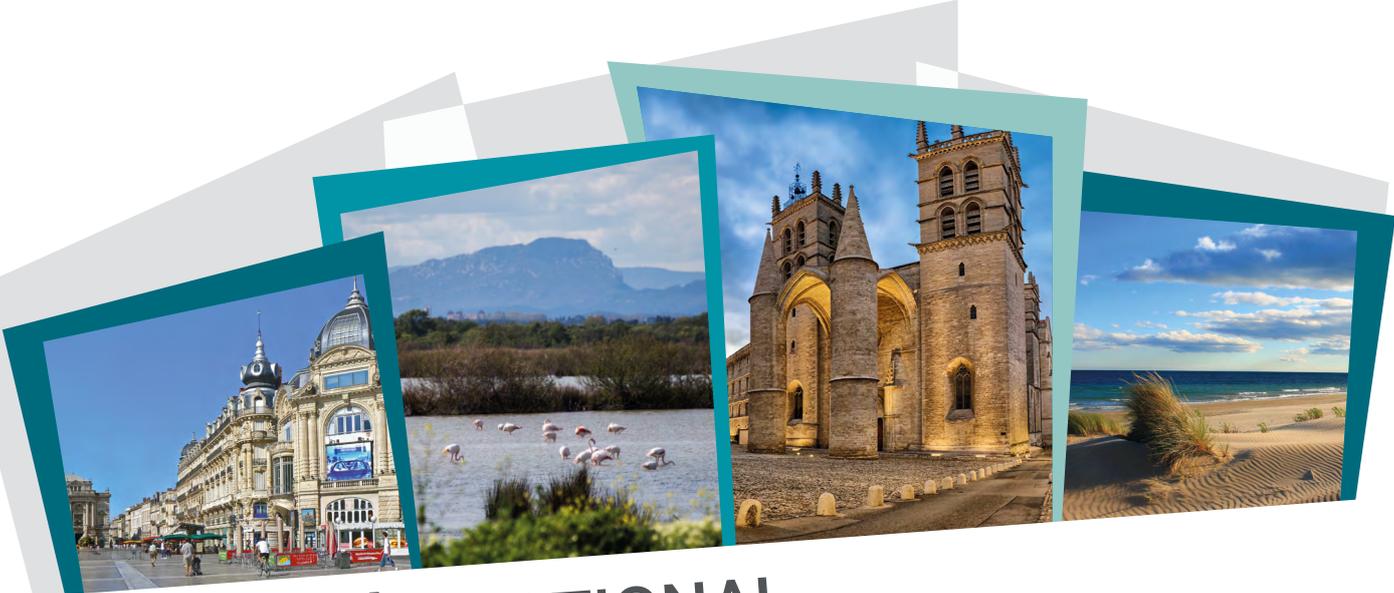


Deuxième Annonce



37<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL



DU 4 AU 7 JUIN 2024  
SUD DE FRANCE ARENA | MONTPELLIER  
[www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)

Novembre 2023

Co-organisé par



Avec le soutien de

Carsat

INRS  
Institut National de Recherche et de Santé

OPPBTP

Université de Montpellier  
FACULTÉ  
DE MÉDECINE  
Montpellier-Nîmes

# ÉDITO

Madame, Monsieur, chers collègues,

Située au cœur de la région Occitanie, classée parmi les villes les plus agréables à vivre en France, Montpellier vous accueillera à bras ouverts pour le 37<sup>ème</sup> Congrès National de Médecine et Santé au Travail qui aura lieu du 4 au 7 juin 2024 à la Sud de France Arena !

Dans la ligne droite des éditions précédentes, ce congrès sera une occasion incontournable pour tous les acteurs de la santé au travail francophone de se tenir informés des dernières avancées de nos métiers et de partager leurs expériences et leurs connaissances avec leurs pairs.

Le Comité Scientifique vous a préparé un programme qui s'annonce d'ores et déjà passionnant s'articulant autour de 9 thèmes et balayant un large spectre de la pratique de la santé et de la prévention au travail !

Nous espérons que les échanges qui animeront ces journées, avec leur richesse de points de vue et de réflexions, nous permettront à toutes et à tous d'enrichir nos pratiques quotidiennes.

Notre édition vous offrira également au travers de son programme social des possibilités de découvrir ou de redécouvrir notre ville, dynamique, ensoleillée, berceau de la médecine moderne avec sa faculté datant de 1220.

Les amateurs de nature qui prolongeront de quelques jours leur séjour n'oublieront ni leurs tonges, ni leurs chaussures de marche afin de profiter comme il se doit des plages de sables fins mais aussi des randonnées sur les agréables sentiers du Pic Saint-Loup.

Nous espérons vous accueillir nombreux à Montpellier pour cette 37<sup>ème</sup> édition.

**Dr Thierry BONJOUR**

Président du Comité d'Organisation

**Dr François-Xavier LESAGE**

Président du Comité Scientifique

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le programme du congrès est conçu et organisé par le Comité Scientifique du 37<sup>ème</sup> Congrès National de Médecine et Santé au Travail, la Société Française de Santé au Travail (SFST) et la Société Régionale de Médecine du Travail de Montpellier (SRMTM), accompagnés dans leur démarche par Les Entretiens Professionnels de Formation (LEPF).

### Les Entretiens Professionnels Formation (LEPF)

Organisme de formation enregistré sous le numéro NDA : 11.75.44359.75 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
Organisme référencé au Datadock (46668) et certifié Qualiopi (2022/17800.1) [pour ses actions de formation.](#)

## DATES IMPORTANTES

Ouverture de la soumission | **11 septembre 2023**

Ouverture des inscriptions | **25 septembre 2023**

Clôture de la soumission | **11 janvier 2024 à 9h00**

Changement de tarif | **23 février 2024**

Publication des résultats | **fin février 2024**

Ateliers pré-congrès | **4 juin 2024**

Congrès | **du 5 au 7 juin 2024**



# COMITÉS

## PRÉSIDENT DU CONGRÈS

Dr Thierry BONJOUR, *CHU de Nîmes*

## PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr François-Xavier LESAGE, *CHU de Montpellier*

## COMITÉ D'ORGANISATION

Dr Cyril BERNARDET, *EnSanté*

Mme Sadrina BERTRAND, *CARSAT*

Mme Evelyne CANCE, *AIPALS*

Dr Guillaume CHORON, *EnSanté*

Mme Véronique DEMON-MAILLIU, *EnSanté*

Dr Edith FESQUET, *Sanofi*

Dr Eric KOZAR, *Orange*

Mme Céline KUTEK, *EnSanté*

Dr François-Xavier LESAGE, *CHU de Montpellier*

Mme Jessica RIGOULT, *AIPALS*

Dr Camille TAVAKOLI, *Santé au travail Montpellier BTP*

Dr Nicolas TEULADE, *AIPALS*

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Isabelle BALDI, *Université de Bordeaux*

Dr Cyril BÈGUE, *Faculté de santé Angers*

Dr Lynda BENSEFA-COLAS, *APHP, Hôtel-Dieu, Paris*

Dr Nathalie BERNAL-THOMAS, *MIRT, DREETS Occitanie*

M. Nicolas BERTRAND, *AMETRA06, Nice*

Mme Sandrine CAROLY, *Université Grenoble Alpes*

Pr Barbara CHARBOTEL, *Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard, Lyon 1*

Dr Guillaume CHORON, *EnSanté, Montpellier*

Pr William DAB, *CNAM, Paris*

Dr Anne DELEPINE, *INRS, Paris*

Pr Frédéric DUTHEIL, *CHU de Clermont-Ferrand*

Dr Yolande ESQUIROL, *CHU de Purpan, Toulouse*

Pr Sophie FANTONI-QUINTON, *CHU Lille, Présidente de la Société Française de Santé au Travail (SFST)*

Pr Jean-Baptiste FASSIER, *Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard, Lyon 1*

Dr Gérald GANDON, *CHU de Grenoble*

Pr Gérard LASFARGUES, *ANSES, Maisons-Alfort*

M. Pierre LEBAILLY, *Université de Caen Normandie*

Mme Mélina LE BARBIER, *Santé Publique France, Saint-Maurice*

Pr Emilie OLIÉ, *CHU de Montpellier*

Pr Jean-Claude PAIRON, *CHI Créteil, Président du CS de la Société Française de Santé au Travail (SFST)*

Dr Jean PASSERON, *AMETRA06, Nice*

Dr Carole PÉLISSIER, *CHU de Saint-Etienne*

Pr Audrey PETIT, *CHU d'Angers*

Mme Nadine RAUCH, *GIT, Paris*

Dr Laetitia ROLLIN, *CHU Charles Nicolle, Rouen*

Pr Yves ROQUELAURE, *Université et Inserm CHU d'Angers*

Pr Jean-Marc SOULAT, *CHU de Purpan, Laboratoire de médecine du travail, Toulouse*

Dr Isabelle THAON, *Université de Lorraine, CHRU de Nancy*

# SYNOPSIS

**MARDI 4 JUIN** | ACCUEIL : 08H30-09H30

Pause-café sur l'exposition de 11h00 à 11h30 et de 16h00 à 16h30

Ateliers dupliqués

	Salle Gbis	Salle C	Salle D	Salle B	Salle F	Salle A	Salle E
09h30-13h00	GIT - Rôle de l'infirmier/ère dans le maintien dans l'emploi	GIT - Les nouvelles délégations	INRS - Maladies professionnelles	INRS - Risque chimique et expositions professionnelles	Groupe d'analyse de pratiques entre pairs	INRS/MSA - SEIRICH	DUERP dans les TPE
13h00-14h30	Pause-déjeuner						
14h30-18h00	GIT - Rôle de l'infirmier/ère dans le maintien dans l'emploi	GIT - Les nouvelles délégations	INRS - Maladies professionnelles	INRS - Risque chimique et expositions professionnelles	Épilepsie et travail	Cancers professionnels	DUERP dans les TPE
	Salon déambulatoire 1	Salon déambulatoire 3	Salon déambulatoire 2	Espace de réception 1	Espace de réception 2	Espace de réception 3	Espace de réception 4
09h30-13h00	Entretien collectif dans l'évaluation des RPS	INRS - Les postures sédentaires	INRS/Elsevier - Passer de la communication à l'article	Courbe débit-volume en Santé Travail	La visite de fin de carrière	Santé mentale	Cardiofréquence-métrie
13h00-14h30	Pause-déjeuner						
14h30-18h00	INRS - Le travail de nuit	INRS - Altrex biométrie	Kit de survie en établissement de soins de la FPH	Courbe débit-volume en Santé Travail	Exposition aux médicaments anticancéreux	Dermite de contact professionnelles	Cardiofréquence-métrie
14h00-16h30	Visites d'entreprises (voir détail page 19)						

**MERCREDI 5 JUIN** | ACCUEIL : 08H00-09H15

	Arena	Hall 2a	Hall 2b	Salle EFG	Salle ABCD
09h15-10h15	Conférence d'ouverture				
10h15-11h00	Pause-café sur l'exposition				
11h00-12h30	Th1 - Session experts				Th4 - Session experts 1
11h15-12h45		Th2 - Session experts	Conférences invitées	Th8 - Session experts 1	
12h30-14h00	Déjeuner au restaurant du congrès - Café sur l'espace exposition et visite de l'espace posters				
13h00-14h00	Symposium				
14h15-15h45	Th1 - CO1	Th2 - CO1	Conférences invitées	Th8 - Session experts 2	Th4 - Session experts 2
15h45-16h30	Pause-café sur l'exposition - Séance de visite des posters et présentations des e-posters des thèmes 1, 2, 4 et 8				
16h30-18h00	Th1 - CO2	Th2 - CO2	Session spéciale - PAPPEI	Th8 - CO	Th4 - CO
18h15-19h45	Symposium				
20h00-21h30	Programme des visites culturelles (voir détail page 17)				

**JEUDI 6 JUIN** | ACCUEIL : 07H45-08H30

	Arena	Hall 2a	Hall 2b	Salle EFG	Salle ABCD
8h30-10h00	Th3 - Session experts 1		Th7 - Session experts 1	Th6 - Session experts	Th9 - CO1
10h00-10h45	Pause-café sur l'exposition				
10h45-12h15	Th3 - Session experts 2				Th9 - CO2
11h00-12h30		Th5 - Session experts	Th7 - Session experts 2	Th6 - CO1	
12h30-14h00	Déjeuner au restaurant du congrès - Café sur l'espace exposition et visite de l'espace posters				
12h45-13h45	Symposium				
14h00-15h30	Th3 - CO	Session spéciale - Cœur et travail	Conférences invitées	Th6 - CO2	Th9 - CO3
15h30-16h15	Pause-café sur l'exposition - Séance de visite des posters et présentations des e-posters des thèmes 3, 5, 6, 7 et 9				
16h15-17h45		Th5 - CO	Th7 - CO	Conférences invitées	Th9 - CO4
18h00-19h30	Symposium				
20h00-21h30	Programme des visites culturelles (voir détail page 17)				
20h00	Soirée de gala				

**VENDREDI 7 JUIN** | ACCUEIL : 08H00-8H45

	Arena
08h45-09h00	Remise des Prix Posters
09h00-09h30	Remise des Prix de thèse INRS
09h30-11h00	Synthèse thématique par les responsables de chaque thème
11h00-11h30	Pause-café sur l'exposition
11h30-12h30	Session plénière
12h30-13h00	Séance de clôture
13h00-14h00	Cocktail sur l'espace exposition
15h00-17h00	Programme des visites culturelles (voir détail page 17)

## Légende :

Th1 : Expositions agricoles : de l'évaluation des risques à la prévention  
 Th2 : Santé au travail dans les métiers de services à la personne  
 Th3 : Travailleurs saisonniers  
 Th4 : Pathologies psychiatriques et maintien dans l'emploi  
 Th5 : Médecine du travail et parcours de soin  
 Th6 : La pluridisciplinarité en santé au travail en 2024  
 Th7 : Risque cardio vasculaire et travail  
 Th8 : Apports de la santé au travail à la santé publique  
 Th9 : Libre (appel à communications)  
 CO : Communications orales  
 Groupe de travail PAPPEI : Pathologies Pulmonaires Professionnelles Environnementales et Iatrogènes

# ATELIERS PRÉ-CONGRÈS

## MARDI 4 JUIN 2024

**28 ateliers** au total vous sont proposés le mardi par demi-journée. Vous avez la possibilité de vous inscrire à un ou deux ateliers sur la journée, selon les places restantes. Retrouvez tout le détail des ateliers proposés sur le site <https://www.medecine-sante-travail.com/ateliers>

Retrouvez les objectifs pédagogiques des différentes sessions sur le site : <https://www.medecine-sante-travail.com/>

### ATELIERS DPC

Un certain nombre d'ateliers pourront être accrédités DPC (Développement Professionnel Continu) pour les médecins. Nous attendons la validation de l'organisme de gestion des programmes DPC.

Nous vous tiendrons informés par e-mail, l'information sera également relayée sur le site internet du congrès : [www.medecin-sante-travail.com](http://www.medecin-sante-travail.com)

## ATELIERS DU MATIN

### CARDIOFRÉQUENCEMÉTRIE

**Animateurs - intervenants :** Dr Gil Boudet (Institut de médecine du travail, UFR de médecine et des professions paramédicales, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand), Pr Frédéric Dutheil (Institut de médecine du travail, UFR de médecine et des professions paramédicales, Université Clermont Auvergne ; CHU Clermont-Ferrand), Dr Yolande Esquirol (Université Paul Sabatier Toulouse III ; CHU Toulouse).

#### Descriptif de l'atelier :

##### • Rappels physiologiques

- adaptation cardiorespiratoire à l'effort
- validité de la fréquence cardiaque comme indicateur de la dépense énergétique
- relation FC/VO<sub>2</sub>
- facteurs de variation de la fréquence cardiaque
- adaptation particulière : travail à la chaleur et stress; conséquences sur les limites tolérables en milieu de travail

##### • Pratique de la cardiofréquencemétrie

- matériels et logiciels : cardiofréquencemètres Polar Vantage V2, Pacer Pro et Ceinture H10 – logiciel d'Analyse Cardiac (Lac 981, IFRESanté)
- atelier pratique : pose des enregistreurs par chacun des stagiaires volontaires et réalisation d'enregistrements ; conditions nécessaires à réunir pour réaliser un bon enregistrement ; transfert des enregistrements ; correction des artefacts – choix de la valeur de référence physiologique – calcul individuel de la charge de travail – t – utilisation des barèmes de référence pour différentes applications (aptitude au travail d'un cardiaque, contrôle après réadaptation, analyse ergonomique d'un poste de travail, repérage des phases de travail les plus pénibles en vue d'aménagement de poste)

• **Mise en situation des stagiaires** - lecture et interprétation d'un tracé ; du transfert des données jusqu'à l'avis d'aptitude

• **Synthèse, discussion, retour d'expériences, évaluation.**

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.

Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

### COURBE DÉBIT-VOLUME EN SANTÉ TRAVAIL

**Animateurs - intervenants :** Dr Sébastien Hulo (CHU Lille), Pr Pascal Andujar (CHI Créteil), Dr Virginie De Broucker (CHU Lille), Dr Jean-Louis Edme (Université de Lille), Dr Pierre-Marie Wardyn (CHU Lille), Mme Céline Verwaerde (CHU Lille).

**Descriptif de l'atelier :** Après un rappel sur la méthode de réalisation de la courbe débit-volume et de son interprétation selon les dernières recommandations internationales, les participants répondront à un quizz (via Woodlap) conçu à partir d'exemples concrets.

**Nombre de participants maximum :** 40 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

### GROUPE D'ANALYSE DE PRATIQUES ENTRE PAIRS POUR MÉDECINS DU TRAVAIL ET INFIRMIERS DE SANTÉ AU TRAVAIL

**Animateurs - intervenants :** Dr Gérard Lucas (Nantes), Dr Benoît Delabrusse (Avignon), Dr Magdeleine Rulhman (Strasbourg), Dr Mireille Chevalier (Poitiers), Mme Marie Christine Limmame (Lyon), Mme Isabelle Luyten (Paris), M. Anthony Le Piouffe, Mme Sophie Rousseau.

**Descriptif de l'atelier :** Chaque participant prépare un exposé d'une situation clinique (~10mn 2 pages) sur une des 5 orientations prioritaires de DPC pour les médecins du travail.

Deux d'entre eux seront choisis comme base de discussion dans chacune des 2 séances d'environ 1h 30. La situation clinique sera discutée suivant la grille d'analyse de E-pairs : le travail du salarié est-il bien perceptible ? La santé du sujet est-elle connue ? Le lien santé travail est-il explicite ? Quels partenariats ? Quels écrits, (dossier médical de santé au travail et partenaires) ?

**Nombre de participants maximum :** 10 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## L'ENTRETIEN COLLECTIF DANS L'ÉVALUATION DES RPS : QUAND ? POURQUOI ? OÙ ? COMMENT ? AVEC QUI ?

**Animatrices - intervenantes :** Dr Nathalie Nourry (Hôpitaux universitaires de Strasbourg), Dr Frédérique Galois Haumant (Colmar).

**Descriptif de l'atelier :** Les RPS sont omniprésents dans les pré-occupations des entreprises et par conséquent des services de prévention et de santé au travail. Différents outils existent pour évaluer les risques : des questionnaires, des grilles d'entretien, une observation de terrain. Quand ? pourquoi ? où ? comment ? avec qui ? faire des entretiens collectifs.

Cet atelier a pour objectif de répondre à ces questions et apporter des éléments de réponse, qui vous permettront de mieux appréhender la technique que ce soit pour en faire seul et/ou avec la psychologue du travail de votre équipe pluridisciplinaire. L'atelier sera le plus interactif possible. N'hésitez pas à nous faire parvenir lors de votre inscription une situation concrète que vous avez rencontrée.

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## INFIRMIER/ÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL : SON RÔLE DANS LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE ET DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

**Animatrice - intervenante :** Mme Ludivine Dagorn (IST, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'apport de l'infirmier dans la mise en œuvre d'un accompagnement des salariés dans la réinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, appuyé de cas concrets.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

## L'IST ET LES SIX DOMAINES DE COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR EXERCER FACE AUX NOUVELLES ÉLÉGATIONS

**Animatrices - intervenantes :** Mme Sylvie Ode (GIT, Paris), Mme Nadine Rauch (GIT, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Exercer en santé au travail nécessite pour les infirmiers de s'approprier les 6 domaines de compétences pour prendre en charge le suivi de santé des salariés au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

## INRS - ACTUALITÉS SUR LES MALADIES PROFESSIONNELLES EN 2024

**Animateurs - intervenants :** Dr Anne Delépine (INRS, Paris), Mme Valérie Louvet (CNAM, Paris), Dr Philippe Petit (CNAM-DRP, Paris), Mme Odile Segard (DGAFP, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Le milieu professionnel agricole se caractérise par une grande diversité de métiers (cultivateurs, éleveurs, forestiers, travailleurs des espaces verts, ouvriers de coopératives...), associés à des nuisances professionnelles multiples. L'usage des pesticides représente une des préoccupations majeures pour la santé de ces populations qui reste encore largement

à explorer, mais d'autres expositions sont également impliquées ou suspectées dans la genèse de cancers et d'autres maladies chroniques (huiles, fuels, solvants, peintures, fumées, poussières organiques et inorganiques, soleil, virus...). Les connaissances sur ces expositions, aussi bien sur leur nature précise, que sur leurs niveaux et leurs déterminants, restent aujourd'hui très parcellaires dans le contexte français.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

## INRS - LES POSTURES SÉDENTAIRES : UN RÉEL ENJEU DE SANTÉ AU TRAVAIL

**Animateurs - intervenants :** M. Laurent Kerangueven (INRS, Paris), M. Kevin Desbrosses (INRS, Nancy).

**Descriptif de l'atelier :** De nombreux salariés travaillent quotidiennement en postures sédentaires. Ces dernières représentent cependant un facteur de risque de nombreuses pathologies et constituent, à ce titre, un réel enjeu de santé au travail.

Cet atelier positionnera les postures sédentaires dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en décrivant tout d'abord ce qui les caractérise, puis en abordant les effets sur la santé qui y sont associés ainsi que les actions possibles à mettre en œuvre pour les prévenir.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## INRS - DE L'ÉVALUATION A PRIORI DU RISQUE CHIMIQUE À L'ÉVALUATION DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

**Animateurs - intervenants :** M. Gautier Mater (INRS, Nancy), Mme Audrey Humbert (INRS, Nancy), Mme Barbara Savary (INRS, Nancy).

**Descriptif de l'atelier :** L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) développe et met en ligne des outils visant à aider les entreprises dans leur démarche de prévention du risque professionnel.

Pour évaluer le risque chimique, deux approches coexistent. Elles sont complémentaires et conduisent toutes les deux à la mise en place d'un plan d'action de prévention visant à supprimer ou réduire le risque. La première est l'approche qualitative qui repose sur une hiérarchisation des risques et sur une évaluation du risque résiduel. Dans ce contexte, un outil tel que Seirich peut être utilisé. Il permet de conclure si un risque est par exemple modéré, élevé ou encore très élevé.

La deuxième approche est quant à elle quantitative c'est-à-dire qu'elle est basée sur l'évaluation a priori des niveaux d'exposition et se veut complémentaire à la démarche qualitative. Pour mener à bien cette évaluation a priori basée sur des données rétrospectives, l'INRS met à disposition différents outils dont deux d'entre eux ont été mis en ligne en 2023.

Le premier outil dresse un état des lieux des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) en France en 2020, tandis que le second outil apporte des informations sur les niveaux d'exposition à des substances chimiques mesurées dans l'air des lieux de travail entre 1987 et 2022 (outil 110). Ces deux outils viennent compléter l'outil Scolamiente qui évalue les niveaux d'empoussièrement et définit les moyens de protection à mettre en œuvre lors d'interventions sur matériau amianté. En complément de ces trois outils rétrospectifs, l'approche quantitative peut également reposer sur des mesures réalisées par l'entreprise.

Les résultats de ces mesures peuvent alors être traités statistiquement grâce à Altrex Chimie qui établit un diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)

Pour cet atelier, chaque participant devra apporter un ordinateur (PC) qu'il connectera au réseau wifi du congrès.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

## INRS/ELSEVIER - PASSER DE LA COMMUNICATION À L'ARTICLE (ATELIER « ARCHIVES DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT » (ELSEVIER) ET « RÉFÉRENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL » (INRS))

**Animateurs - intervenants :** Pr Alexis Descatha (Université d'Angers, Elsevier Masson).

**Descriptif de l'atelier :** Cet atelier aura pour but de donner les grands repères (élaboration d'un plan, points forts à mettre en évidence, résumé, contenu des différentes parties...) pour construire une communication écrite à partir d'une communication orale ou d'une enquête de terrain.

À partir de travaux proposés par les participants, les animateurs, rédacteurs de deux revues en santé au travail, aideront les différents professionnels de santé au travail à élaborer un article. Un diaporama et un abstract seront demandés pour l'atelier à deux ou trois participants qui souhaitent partager leurs travaux à titre d'exemple.

Cet atelier est ouvert à TOUS les professionnels de la santé au travail : médecins du travail, infirmiers de santé au travail, psychologues du travail, ergonomes...

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## INRS/MSA - SEIRICH : UN OUTIL D'AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES, ÉGALEMENT À DESTINATION DES SPST

**Animateur - intervenant :** M. Florian Marc (INRS, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Présentation générale du dispositif et du logiciel. Illustration par un cas concret d'exploitation de Seirich (interrogations, exploitation des données, documents de sortie, aide aux échanges avec l'entreprise). Retours d'expérience et té-moignages (interventions d'un SPST et/ou d'un préventeur MSA).

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## RÉALISER LA FICHE D'ENTREPRISE ET L'ACCOMPAGNEMENT AU DUERP DANS LES TPE : APPROCHE SECTORIELLE

**Animateurs - intervenants :** M. Julien Cochard (AMETRA 06, Nice), M. Samuel Goletto (AMETRA 06, Nice).

**Descriptif de l'atelier :** La FE et le DUERP présentent une même philosophie : analyse des conditions de travail et repérage des risques professionnels.

Dans les faits, plusieurs freins<sup>1</sup> existent pour lier ces approches : la charge de travail que cela représente pour les SPSTi et les méthodologies FE et DUERP parfois divergentes sont autant d'obstacles qui expliquent que la FE n'est pas perçue comme une aide au DUERP par les TPE<sup>2</sup>.

Cet atelier permettra de présenter les outils institutionnels disponibles pour les TPE pour la réalisation du DUERP et adaptés aux SPSTi pour la réalisation de la fiche d'entreprise (OIRA, mon-DUERP.fr) afin d'engager à travers la réalisation de la FE et du DUERP un véritable parcours se traduisant par la mise en place d'actions concrètes de prévention.

<sup>1</sup> Mobiliser les TPE, un défi pour la prévention, M.Malenfer, P.Laine, T.Balannec, ANACT 2016

<sup>2</sup> Évaluation des différentes stratégies et actions de l'INRS vers les TPE/PME sur la période 2007-2017, PV 12, INRS 2019

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

## SITUATIONS CLINIQUES DIFFICILES EN SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL - ILLUSTRATIONS PAR DES JEUX DE RÔLES

**Animateurs - intervenants :** Dr Ludivine Nohales (Hospices civils de Lyon, UMRESTTE UMR T9405, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon), Dr Gérard Gandon (CHU de Grenoble), Pr Jean-Baptiste Fassier (Hospices civils de Lyon, UMRESTTE UMR T9405, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon).

**Descriptif de l'atelier :** Cet atelier est destiné à des médecins du travail souhaitant perfectionner leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être dans trois situations cliniques particulières : la crise suicidaire ; la présence d'éléments délirants ; la reprise du travail après un épuisement professionnel. Les situations seront abordées en petit groupe (deux groupes de 10 personnes) et seront illustrées par un jeu de rôle mobilisant les connaissances et les compétences requises. Chaque situation clinique/jeu de rôle fera l'objet d'un débriefing en petit groupe, avant une présentation plus didactique en groupe complet (20 personnes) récapitulant les connaissances et les compétences mobilisées.

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## LA VISITE DE FIN DE CARRIÈRE : QUI ? QUOI ? COMMENT ?

**Animateurs - intervenants :** Dr Stéphanie Kleinlogel (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg), M. Marc-André Goltzéné (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg).

**Descriptif de l'atelier :** Atelier autour de la visite de fin de carrière et du repérage des expositions : outils, traçabilité, aide au repérage des expositions et suivi post-professionnel.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

# ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

## ANMTEPH\* - KIT DE SURVIE EN ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

**Animateurs - intervenants :** Dr Sophie Miczek (ANMTEPH – MTPH CHU Lille), Dr Jérémie Sommé (ANMTEPH – MTPH CH Gérard Marchant GHT 31, Toulouse).

**Descriptif de l'atelier :** En service inter-entreprises ou directement dans un service hospitalier, le milieu de soin pose de nombreuses questions pour les médecins du travail ou les IDEST : spécificités de la réglementation de la fonction publique hospitalière et de certains risques professionnels. Nous proposons de vous délivrer les fondamentaux afin d'acquérir les bons réflexes pour assurer un suivi efficace des professionnels de santé de ce secteur, à partir de situations cliniques et de manière interactive.

\*ANMTEPH = Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel Hospitalier

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## CANCERS PROFESSIONNELS : ÉTIOLOGIES, PRÉVENTION, RECOMMANDATIONS DE SURVEILLANCE MÉDICALE ET MODALITÉS D'INDEMNISATION

**Animatrices - intervenantes :** Pr Bénédicte Clin-Godard (INSERM U1086 « ANTICIPE », Caen. CHU Caen, Service de santé au travail et pathologie professionnelle. Université de Caen Normandie), Pr Isabelle Baldi (Équipe EPICENE - Centre INSERM U 1219, ISPED - Université de Bordeaux. Service de Médecine du Travail et Pathologies Professionnelles, CHU Bordeaux).

**Descriptif de l'atelier :** Des éléments d'expologie (notamment les questionnaires de repérage des expositions et certaines matrices emploi-exposition) seront développés de façon interactive, à partir de cas concrets concernant des patients reçus en consultations de pathologie professionnelle ou d'études de terrain.

Nous compléterons cet atelier par un focus sur les actualités en matière de cancers professionnels : résultats d'études récentes et recommandations de bonnes pratiques.

Le public visé : notamment les médecins et infirmiers de santé au travail, internes et collaborateurs médecins.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## CARDIOFRÉQUENCEMÉTRIE

**Animateurs - intervenants :** Dr Gil Boudet (Institut de médecine du travail, UFR de médecine et des professions paramédicales, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand), Pr Frédéric Dutheil (Institut de médecine du travail, UFR de médecine et des professions paramédicales, Université Clermont Auvergne ; CHU Clermont-Ferrand), Dr Yolande Esquirol (Université Paul Sabatier Toulouse III ; CHU Toulouse).

**Descriptif de l'atelier :**

- **Rappels physiologiques**
  - adaptation cardiorespiratoire à l'effort
  - validité de la fréquence cardiaque comme indicateur de la dépense énergétique
  - relation FC/VO<sub>2</sub>

- facteurs de variation de la fréquence cardiaque
- adaptation particulière : travail à la chaleur et stress; conséquences sur les limites tolérables en milieu de travail

### • Pratique de la cardiofréquencemétrie

- matériels et logiciels : cardiofréquencemètres Polar Vantage V2, Pacer Pro et Ceinture H10 – logiciel d'Analyse Cardiac (Lac 981, IFRESanté)

- atelier pratique : pose des enregistreurs par chacun des stagiaires volontaires et réalisation d'enregistrements ; conditions nécessaires à réunir pour réaliser un bon enregistrement ; transfert des enregistrements ; correction des artefacts – choix de la valeur de référence physiologique – calcul individuel de la charge de travail – utilisation des barèmes de référence pour différentes applications (aptitude au travail d'un cardiaque, contrôle après réadaptation, analyse ergonomique d'un poste de travail, repérage des phases de travail les plus pénibles en vue d'aménagement de poste)

- **Mise en situation des stagiaires** - lecture et interprétation d'un tracé ; du transfert des données jusqu'à l'avis d'aptitude

- **Synthèse, discussion, retour d'expériences, évaluation.**

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.

Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## COURBE DÉBIT-VOLUME EN SANTÉ TRAVAIL

**Animateurs - intervenants :** Dr Sébastien Hulo (CHU Lille), Pr Pascal Andujar (CHI Créteil), Dr Virginie De Broucker (CHU Lille), Dr Jean-Louis Edme (Université de Lille), Dr Pierre-Marie Wardyn (CHU Lille), Mme Céline Verwaerde (CHU Lille).

**Descriptif de l'atelier :** Après un rappel sur la méthode de réalisation de la courbe débit-volume et de son interprétation selon les dernières recommandations internationales, les participants répondront à un quizz (via Wooclap) conçu à partir d'exemples concrets.

**Nombre de participants maximum :** 40 personnes.

Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## ÉPILEPSIE ET TRAVAIL

**Animateurs - intervenants :** Pr Sophie Fantoni-Quiton (Lille), Pr Jean-Baptiste Fassier (Lyon).

**Descriptif de l'atelier :** Atelier pratique sur la conduite à tenir pour l'aménagement des postes de travail en fonction de la typologie de la maladie et des caractéristiques du poste de travail.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## EXPOSITION PROFESSIONNELLE AUX MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX EN ÉTABLISSEMENTS DE SOINS, EN HOSPITALISATION À DOMICILE ET EN CLINIQUES VÉTÉRINAIRES

**Animateurs - intervenants :** Dr Antoine Villa (AP-HM, Marseille), Dr Catherine Verdun-Esquer (CHU, Bordeaux), Dr Mireille Canal-Raffin (CHU, Bordeaux).

**Descriptif de l'atelier :** Les médicaments anticancéreux sont classés « dangereux à la manipulation » par le National Institute for Occupational Safety and Health (Etats-Unis) depuis 2004. Cependant, ils sont à ce jour hors champ du règlement CLP Européen.

De ce fait, ils ne sont pas systématiquement pris en compte dans l'évaluation des expositions professionnelles aux produits chimiques. Cet atelier se place dans un contexte d'évolution réglementaire qui est en cours au plan Européen. Par ailleurs, l'ANSES a émis des recommandations en 2021 sur le suivi de ces expositions professionnelles. Cet atelier se propose donc de vous apporter les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre en pratique ce suivi.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## INFIRMIER/ÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL : SON RÔLE DANS LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE ET DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

**Animatrice - intervenante :** Mme Ludivine Dagorn (IST, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'apport de l'infirmier dans la mise en œuvre d'un accompagnement des salariés dans la réinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, appuyé de cas concrets.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## L'IST ET LES SIX DOMAINES DE COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR EXERCER FACE AUX NOUVELLES DÉLÉGATIONS

**Animatrices - intervenantes :** Mme Sylvie Ode (GIT, Paris), Mme Nadine Rauch (GIT, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Exercer en santé au travail nécessite pour les infirmiers de s'approprier les 6 domaines de compétences pour prendre en charge le suivi de santé des salariés au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## INRS - ACTUALITÉS SUR LES MALADIES PROFESSIONNELLES EN 2024

**Animateurs - intervenants :** Dr Anne Delépine (INRS, Paris), Mme Valérie Louvet (CNAM, Paris), Dr Philippe Petit (CNAM-DRP, Paris), Mme Odile Segard (DGAFP, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Le médecin du travail, ou de prévention dans la Fonction publique, et de façon plus générale les acteurs des services de santé au travail sont de plus en plus souvent sollicités, autant par les travailleurs que par les employeurs, sur les procédures de déclaration en maladie professionnelle et sur le contentieux que les réponses des organismes de sécurité sociale peuvent soulever. Pour les salariés du régime général et les assurés du régime agricole, une maladie professionnelle doit « être désignée dans un tableau de maladies professionnelles et être contractée dans les conditions définies par ce tableau ou satisfaire aux autres critères de reconnaissance établis par la loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 ». Pour les fonctionnaires, l'Ordonnance n°2017-53 du 19 Janvier 2017 et ses décrets d'application rendent la réglementation sur la reconnaissance des maladies professionnelles identique à celle du régime général.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## INRS - ALTREX BIOMÉTROLOGIE : OUTIL EN LIGNE POUR L'ANALYSE STATISTIQUE DES DONNÉES DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

**Animateurs - intervenants :** Mme Nadia Nikolova-Pavageau (INRS, Paris), Mme Aurélie Martin Rémy (INRS, Vandœuvre-lès-Nancy), M. Benoît Atgé (AHI 33, Bordeaux).

**Descriptif de l'atelier :** Cet atelier présente l'utilisation de l'outil Altrex Biométrie de l'INRS pour l'interprétation des données collectives de surveillance biologique des expositions professionnelles et leur restitution. Cette utilisation est illustrée avec des cas pratiques.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## INRS - DE L'ÉVALUATION A PRIORI DU RISQUE CHIMIQUE À L'ÉVALUATION DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

**Animateurs - intervenants :** M. Gautier Mater (INRS, Nancy), Mme Audrey Humbert (INRS, Nancy), Mme Barbara Savary (INRS, Nancy).

**Descriptif de l'atelier :** L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) développe et met en ligne des outils visant à aider les entreprises dans leur démarche de prévention du risque professionnel. Pour évaluer le risque chimique, deux approches coexistent. Elles sont complémentaires et conduisent toutes les deux à la mise en place d'un plan d'action de prévention visant à supprimer ou réduire le risque. La première est l'approche qualitative qui repose sur une hiérarchisation des risques et sur une évaluation du risque résiduel. Dans ce contexte, un outil tel que Seirich peut être utilisé. Il permet de conclure si un risque est par exemple modéré, élevé ou encore très élevé.

La deuxième approche est quant à elle quantitative c'est-à-dire qu'elle est basée sur l'évaluation a priori des niveaux d'exposition et se veut complémentaire à la démarche qualitative. Pour mener à bien cette évaluation a priori basée sur des données rétrospectives, l'INRS met à disposition différents outils dont deux d'entre eux ont été mis en ligne en 2023. Le premier outil dresse un état des lieux des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) en France en 2020, tandis que le second outil apporte des informations sur les niveaux d'exposition à des substances chimiques mesurées dans l'air des lieux de travail entre 1987 et 2022 (outil 110).

Ces deux outils viennent compléter l'outil Scolamiane qui évalue les niveaux d'empoussièrement et définit les moyens de protection à mettre en œuvre lors d'interventions sur matériau amianté. En complément de ces trois outils rétrospectifs, l'approche quantitative peut également reposer sur des mesures réalisées par l'entreprise. Les résultats de ces mesures peuvent alors être traités statistiquement grâce à Altrex Chimie qui établit un diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP).

Pour cet atelier, chaque participant devra apporter un ordinateur (PC) qu'il connectera au réseau wifi du congrès.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.  
Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.

## INRS - LES IDÉES REÇUES SUR LE TRAVAIL DE NUIT. COMMENT Y RÉPONDRE ?

**Animatrices - intervenantes :** Dr Marie-Anne Gautier (INRS, Paris), Mme Laurence Weibel (INRS, Paris), Mme Béatrice Barthe (Université de Toulouse), Dr Brigitte Guidez (Air France Industries, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Cet atelier précongrès abordera les idées reçues fréquemment énoncées en entreprise au sujet du travail de nuit et la façon dont le médecin du travail peut y répondre.

- Contre le travail de nuit on ne peut rien faire
- La sieste au travail ça ne fonctionne pas
- Le contenu du travail n'a pas d'importance, on peut faire le même travail la nuit que le jour
- Le travail de nuit ça n'est pas un problème si on dort le jour
- Les salariés de nuit ? ils sont formés à la gestion de leur sommeil /alimentation, c'est suffisant.
- On peut travailler de nuit toute sa vie : comment prévoir et accompagner la gestion des carrières des salariés de nuit (vieillissants) ?

Chaque idée reçue sera traitée sous un angle double : un apport théorique et des illustrations pratiques.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## PRISE EN CHARGE DES DERMITES DE CONTACT PROFESSIONNELLES : LES FONDAMENTAUX

**Animatrices - intervenantes :** Dr Lynda Bensefa-Colas (APHP, Paris), Dr Marie-Noëlle Crepy (APHP, Paris), Dr Marion Ménanteau (APHP, Paris), Dr Marie-Thérèse Le Cam (CHIC Créteil).

**Descriptif de l'atelier :** Les dermatoses professionnelles représentent une des premières causes de maladies professionnelles dans de nombreux pays. Les médecins du travail sont en première ligne pour prévenir, dépister et aménager les postes de travail.

Au cours de cet atelier interactif, nous aborderons grâce à des cas cliniques, les différents diagnostics à évoquer, les nuisances en cause et les protections à mettre en place.

Une partie de l'atelier sera spécifiquement consacrée aux critères à prendre en compte pour le choix des gants et à l'intérêt d'une démarche d'éducation thérapeutique.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## RÉALISER LA FICHE D'ENTREPRISE ET L'ACCOMPAGNEMENT AU DUERP DANS LES TPE : APPROCHE SECTORIELLE

**Animateurs - intervenants :** M. Julien Cochard (AMETRA 06, Nice), M. Samuel Goletto (AMETRA 06, Nice).

**Descriptif de l'atelier :** La FE et le DUERP présentent une même philosophie : analyse des conditions de travail et repérage des risques professionnels. Dans les faits, plusieurs freins<sup>1</sup> existent pour lier ces approches : la charge de travail que cela représente pour les SPSTi et les méthodologies FE et DUERP parfois divergentes sont autant d'obstacles qui expliquent que la FE n'est pas perçue comme une aide au DUERP par les TPE<sup>2</sup>.

Cet atelier permettra de présenter les outils institutionnels disponibles pour les TPE pour la réalisation du DUERP et adaptés aux SPSTi pour la réalisation de la fiche d'entreprise (OIRA, mon-DUERP.fr) afin d'engager à travers la réalisation de la FE et du DUERP un véritable parcours se traduisant par la mise en place d'actions concrètes de prévention.

<sup>1</sup> Mobiliser les TPE, un défi pour la prévention, M.Malenfer, P.Laine, T.Balannec, ANACT 2016

<sup>2</sup> Évaluation des différentes stratégies et actions de l'INRS vers les TPE/PME sur la période 2007-2017, PV 12, INRS 2019

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.  
Cet atelier sera également proposé sur le créneau du matin.





## THÈMES

### THÈME 1 | EXPOSITIONS AGRICOLES : DE L'ÉVALUATION DES RISQUES À LA PRÉVENTION

Responsables : Pr Isabelle BALDI, M. Pierre LEBAILLY

Le milieu professionnel agricole se caractérise par une grande diversité de métiers (cultivateurs, éleveurs, forestiers, travailleurs des espaces verts, ouvriers de coopératives...), associés à des nuisances professionnelles multiples.

L'usage des pesticides représente une des préoccupations majeures pour la santé de ces populations qui reste encore largement à explorer, mais d'autres expositions sont également impliquées ou suspectées dans la genèse de cancers et d'autres maladies chroniques (huiles, fuels, solvants, peintures, fumées, poussières organiques et inorganiques, soleil, virus...). Les connaissances sur ces expositions, aussi bien sur leur nature précise, que sur leurs niveaux et leurs déterminants, restent aujourd'hui très parcellaires dans le contexte français.

Il existe pourtant de nombreuses manières de générer des données sur les expositions, notamment en mettant en œuvre des approches de terrain, centrées sur le travail. Ces données sont cruciales dans de nombreux aspects de la santé au travail : surveillance des populations, évaluation et gestion des risques, recherche étiologique, mise en place de mesures de prévention efficaces, reconnaissance en maladie professionnelle. La mesure des expositions agricoles nécessite à la fois de bien caractériser leur nature et de les quantifier, à un temps donné mais aussi tout au long de la vie professionnelle.

Les communications de ce thème feront état d'initiatives permettant de générer des données d'exposition utiles depuis l'évaluation des expositions jusqu'à la gestion des risques dans le domaine de la santé au travail agricole en mobilisant des disciplines variées : expologie, ergonomie, sociologie, épidémiologie...

### THÈME 2 | SANTÉ AU TRAVAIL DANS LES MÉTIERS DE SERVICES À LA PERSONNE

Responsables : Pr Jean-Baptiste FASSIER, Dr Laetitia ROLLIN

Les Services à la personne occupent en France 1,3 million de salariés, à temps partiel ou à temps plein. Ils comportent une large palette de métiers et de certifications professionnelles, dans trois grandes familles de métiers : métiers pour la famille et les personnes fragiles (Aide médico-psychologique, Auxiliaire de vie sociale, Garde d'enfants à domicile, etc.), métiers de la vie quotidienne (Agent d'entretien de petits travaux et de jardins, Agent de surveillance du domicile, Employé familial, Employé de ménage à domicile, etc.), et les métiers de direction et d'encadrement.

Les enjeux de santé au travail des Services à la personne sont caractérisés par les exigences tant sur le plan des capacités physiques (déplacements fréquents, assistance aux personnes en perte d'autonomie) que relationnelles (écoute et empathie) et d'organisation (grande autonomie, capacités d'adaptation).

Ces enjeux sont également marqués par le fait d'exercer souvent au domicile des particuliers qui contraint les possibilités d'études et d'aménagement des postes de travail, et la faible connaissance de leurs responsabilités des particuliers employeurs dont l'adhésion aux services de prévention et de santé au travail est aléatoire.

Enfin, le nombre important des fédérations professionnelles concernées (associations, organismes publics, particuliers employeurs) peut limiter les politiques de prévention en santé au travail.

Cette session est ouverte aux communications portant sur les conditions de travail et les enjeux de santé au travail des travailleurs dans les Services d'aide à la personne.

## THÈMES

### THÈME 3 | TRAVAILLEURS SAISONNIERS

**Responsables :** Pr Gérard LASFARGUES, Dr Jean PASSERON, M. Nicolas BERTRAND

En France, l'emploi saisonnier, destiné à répondre à un accroissement local et temporaire de l'activité économique, représentait plus de 4 millions de postes en 2017, soit 11% des postes du privé, mais seulement 1.4% en équivalent temps plein (source INSEE). Les domaines d'activité les plus concernés par l'embauche de travailleurs saisonniers sont l'hébergement/restauration, les activités d'arts/spectacle/animation, le commerce, l'agriculture, le transport, les services et l'industrie.

Les travailleurs saisonniers constituent une population professionnelle hétérogène, aussi bien au regard de leur niveau de qualification et d'expérience que de leurs conditions de vie en matière de précarité, de mobilité ou d'accès aux soins. De nombreux jeunes travailleurs, encore en formation, exercent là leurs premières activités professionnelles pour de courtes périodes. Des chômeurs utilisent le travail saisonnier pour reprendre une activité professionnelle. D'autres travailleurs saisonniers enchaînent les saisons et travaillent de façon pérenne dans ces activités.

La pandémie de la COVID-19, couplée à la modulation de la durée et du montant de l'indemnisation-chômage entre les saisons, semble avoir impacté l'attractivité de l'emploi saisonnier conduisant à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs avec des conséquences sur le travail qui restent à évaluer : modification possible de la charge de travail, horaires de travail, formation à l'embauche, hébergement, barrière de la langue pour les saisonniers étrangers...

Face à ce constat, plusieurs enjeux se posent concernant la santé au travail en matière. Comment adapter la surveillance médicale à ces populations ? Quels sont les déterminants permettant de repérer et d'évaluer les situations les plus à risque (niveau de précarité, état de santé, conditions de travail...) ? Comment intervenir dans ce contexte pour les acteurs de la prévention ? Enfin, comment sensibiliser et former au mieux les différentes parties prenantes de la santé au travail que sont les employeurs, les salariés et leurs représentants et les équipes pluridisciplinaires des services de prévention et de santé au travail ?

Ces différents aspects pourront faire l'objet de communications orales et/ou affichées.

### THÈME 4 | PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

**Responsables :** Pr Emilie OLIÉ, Dr Gérald GANDON

Les maladies psychiatriques sont un enjeu de santé publique de par leur prévalence et leur impact fonctionnel. Elles sont très souvent source de handicap professionnel : difficultés à l'insertion, présentéisme, arrêts de travail prolongés et/ou répétés, inaptitude, invalidité.

Actuellement les troubles psychiatriques sont désormais la deuxième cause des arrêts maladie. L'objectif des symposia et des communications de cette thématique sera d'avoir un regard croisé psychiatre / médecin du travail sur les répercussions professionnelles des pathologies psychiatriques et les moyens d'accompagnement de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Comment repérer d'éventuels troubles cognitifs ? Quels psychotropes surveiller ? Pourquoi adapter les rythmes de travail ? Quels aménagements ou adaptations mettre en place pour maintenir l'emploi ? Comment accompagner l'environnement du travailleur ?





## THÈMES

### THÈME 5 | MÉDECINE DU TRAVAIL ET PARCOURS DE SOIN

Responsables : Pr Audrey PETIT, Dr Cyril BEGUE, Dr Anne DELEPINE

Du fait de l'importance des interactions entre la santé et le travail, la santé au travail devrait faire partie intégrante du parcours de soins tout au long de la vie. Or, les acteurs du parcours de soins et du milieu de travail ont potentiellement des points de vue et des représentations divergents concernant les relations entre santé et travail et le rôle de chacun. Cela entrave la collaboration interprofessionnelle et l'échange d'informations, au détriment du patient-travailleur.

L'objectif de ce thème est d'aborder les rôles des différents acteurs du parcours de soins et l'importance de leur collaboration dans l'accompagnement du patient-travailleur, à l'entrée, pendant et après sa carrière professionnelle.

Sans se limiter à la prévention de la désinsertion professionnelle, l'appel à communication portera notamment sur les aspects suivants : Comment s'intègre la santé au travail dans le parcours de soins ? Quelles sont les représentations des différents acteurs du parcours de soins y compris du patients-travailleur lui-même ? Quelles sont les retours d'expériences permettant d'améliorer le parcours de soins grâce à la prise en compte de l'activité de travail ?

### THÈME 6 | LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN SANTÉ AU TRAVAIL EN 2024

Responsables : Pr Jean-Marc SOULAT, Mme Nadine RAUCH, Mme Sandrine CAROLY

La pluridisciplinarité au service de la santé au travail des salariés

La pluridisciplinarité n'est pas une orientation nouvelle dans les services de santé au travail (premier décret 2004, alors qu'elle existait déjà dans les pratiques).

Ainsi la pluridisciplinarité a marqué les différentes réformes jusqu'à aujourd'hui et est devenue une réalité organisationnelle et interprofessionnelle en prévention.

Adoptée le 2 août 2021, la nouvelle loi « santé au travail » est entrée en vigueur le 1er avril 2022.

L'objectif de cette réforme santé vise à renforcer la prévention en entreprise, de prévenir la désinsertion professionnelle, d'améliorer le suivi individuel et médical des salariés.

Elle a pour vocation de poursuivre un effort vers la prévention primaire.

Quoi de neuf ? En quoi cette réforme transforme les organisations, les pratiques professionnelles, les collaborations ?

Comment se met-elle en œuvre dans les entreprises et auprès des salariés ?

Comment mieux communiquer vers les entreprises ? Comment mieux développer les compétences de tous les acteurs de la pluridisciplinarité pour une meilleure efficacité ?

Les ressources seront-elles suffisantes pour obtenir des résultats tangibles ?

Les communications attendues viseront à répondre aux enjeux d'une approche globale de la santé des travailleurs y compris pour les personnes en situation de handicap, dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.

Elles peuvent porter sur les aspects pluridisciplinaires relatifs aux changements de pratiques collaboratives (médecin-IDE, médecin-IPRP, avec les psychiatres ou assistantes sociales, etc.) et sur des outils comme le DUERP désormais associé à une offre et une démarche personnalisée en fonction de la taille de l'entreprise, le passeport prévention, la visite de pré-reprise, de mi carrière, le rendez-vous de liaisons, l'essai encadré, la CRPE, etc.

Les séances plénières permettront de faire un état des lieux sur la situation depuis la sortie des différents décrets, de présenter des retours d'expériences lors d'ateliers.

## THÈME 7 | RISQUE CARDIO VASCULAIRE ET TRAVAIL

**Responsables :** Pr Frédéric DUTHEIL, Dr Yolande ESQUIROL

Si les maladies cardiovasculaires demeurent une des premières causes de morbi-mortalité en population générale, elles constituent la première cause de morbi-mortalité dans la population active suivie en santé au travail. Les enjeux pour la santé au travail sont majeurs car les maladies cardiovasculaires sont particulièrement accessibles à la prévention, aussi bien primaire, que secondaire ou tertiaire. Traditionnellement, la médecine au travail se focalisait sur les risques professionnels, pour progressivement s'élargir vers la santé au travail et englober des enjeux de santé publique. Les facteurs professionnels de risque de maladies cardiovasculaires sont de mieux en mieux connus et accessibles à la prévention. De plus, de nombreux travailleurs sont aussi exposés à des facteurs de risque cardiovasculaire plus « classiques », pour lesquels le rôle préventif des services de santé au travail peut être capital.

Cette thématique pose également la problématique du maintien dans l'emploi des travailleurs présentant des maladies et facteurs de risque cardiovasculaire, et plus généralement de la pénibilité et de l'astreinte cardiovasculaire de certains métiers. Les séances plénières permettront de faire le point sur l'état actuel des connaissances et sur les implications possibles en termes de prévention en milieu de travail. Les sessions de communications permettront des retours d'expériences d'actions innovantes de prévention et d'évaluation par des professionnels de santé au travail et autres acteurs de prévention.

## THÈME 8 | APPORT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL À LA SANTÉ PUBLIQUE

**Responsables :** Pr Yves ROQUELAURE, Mme Mélina LE BARBIER, Pr William DAB

Le questionnement sur l'apport de la santé au travail à la santé publique est ancien et différencié selon les époques, les systèmes de santé, et les traditions politiques, économiques, et réglementaires françaises et européennes. En France, peu à peu, l'articulation entre les deux domaines progresse. La contribution de la santé au travail à l'amélioration de la santé de la population est indéniable. Inversement, les outils de la santé publique comme la surveillance épidémiologique, l'évaluation quantitative des risques sanitaires, l'estimation des expositions sont désormais couramment mis en œuvre en santé au travail. La pandémie de Covid-19 a rendu cette articulation encore plus évidente et les évolutions législatives récentes la consacrent.

Pour autant, les liens entre la santé au travail et la santé publique méritent d'être débattus et approfondis de sorte que les spécificités de chacun de ces champs soient respectées et partagées lorsque cela apporte une contribution réciproque. C'est pourquoi, il convient de réfléchir aux obstacles et aux opportunités d'un tel rapprochement, tout particulièrement dans le contexte du vieillissement de la population des travailleurs.

Par ailleurs, sur les plans conceptuels et méthodologiques, de nouveaux outils émergent qui renouvellent les modèles de pratique. De nouvelles sources de données et grands dispositifs vont fournir des données qui permettront de donner une dimension opérationnelle aux concepts de One health (prise en compte des liens étroits entre la santé humaine, la santé animale et l'état des écosystèmes pour promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires) et d'exposome (analyse de l'ensemble des expositions environnementales). Couplés aux nouvelles méthodes d'analyse des données massives et d'intelligence artificielle, ces outils vont permettre de mieux comprendre les déterminants multifactoriels des maladies liées au travail (TMS, RPS, maladies cardiovasculaires, hypersensibilité, etc.), les facteurs de risque d'invalidité et l'efficacité des solutions pour l'insertion et le maintien en emploi. L'essor des nouvelles formes de travail et d'emploi commandent de repenser les modalités de suivi des populations et des expositions professionnelles et de proposer de nouvelles modalités de prévention intégrée et globale des risques professionnels. La persistance des inégalités sociales de santé incite aussi au décloisonnement des approches de santé au travail et de santé publique.

L'objectif des symposiums et des communications sera de faire le point sur ces nouveaux enjeux et de discuter les évolutions de la contribution de la santé au travail à la santé publique, à la fois conceptuelles et pratiques, en se basant des expériences françaises et internationales.

## THÈME 9 | LIBRE (APPEL À COMMUNICATIONS)

**Responsables :** Dr Lynda BENSEFA-COLAS, Dr Carole PÉLISSIER, Dr Isabelle THAON, Dr Guillaume CHORON

Le Congrès national de Médecine et Santé au travail est l'occasion pour les acteurs de la santé au travail et les enseignants chercheurs intervenant dans le champ santé travail de s'enrichir de connaissances nouvelles et d'échanger sur le développement en pluridisciplinarité des bonnes pratiques professionnelles.

Le thème libre, proposé par les organisateurs, permet la présentation de travaux originaux dans le champ des sujets de santé au travail non repris dans les thèmes ciblés. Une attention particulière sera portée aux travaux présentant des évaluations, des pratiques et des démarches innovantes dans le champ de la prévention des risques professionnels notamment le risque chimique, et la promotion de la santé.

# APPEL À COMMUNICATIONS

Les propositions de communications sont à soumettre directement sur internet. Aucune soumission sur papier ou par e-mail ne sera acceptée.

La soumission est ouverte depuis le 11 septembre 2023 sur le site internet du congrès : [www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com). La date limite de soumission est arrêtée au **11 janvier 2024, à 9h00**. Cette date ne pourra être repoussée du fait des délais incompressibles d'impression du numéro spécial des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement. Passé cette date, la page du site ne sera plus accessible et aucun résumé ne pourra plus être déposé. Les résultats seront communiqués par e-mail aux auteurs « contacts » en **février 2024**.

Il vous sera alors demandé de confirmer très rapidement votre présentation sous la forme retenue (orale ou poster) ainsi que votre inscription au congrès. Ne figureront dans le programme définitif que les présentateurs s'étant effectivement acquittés de leur inscription **avant le 24 mars 2024**.

## NAVIGATEUR

Vous devez accepter les cookies, les pop-ups et le javascript pour utiliser ce système de soumission de résumés en ligne. Nous vous recommandons d'utiliser Internet Explorer 8.0+, Firefox 3.6+, Chrome 5+ ou Safari 5+ afin d'utiliser de façon optimale ce système de soumission.

## RÉSUMÉ

Le Comité Scientifique ainsi que le Comité d'Organisation ont décidé de limiter le nombre de présentations possibles par "auteur-présentateur".

- Un auteur ne pourra être déclaré "auteur présentateur" que pour 3 résumés.
- Il pourra cependant être nommé dans autant de résumés qu'il le souhaite en tant que co-auteur.
- Toutefois si les 3 soumissions sont acceptées, il est de la responsabilité du présentateur de faire en sorte que lui ou un de ses co-auteurs puisse présenter les différentes communications.
- L'inscription au congrès du présentateur est OBLIGATOIRE. Il ne pourra présenter sur place que 3 travaux correspondants à 3 résumés.

La langue officielle du congrès étant le français, votre résumé devra être soumis en FRANÇAIS. Le corps de votre résumé (sans le titre et les auteurs) ne devra pas excéder les 2750 caractères, espaces compris. Afin d'éviter tout problème d'incompatibilité de police, nous vous demandons de préparer votre texte sur Word en utilisant la police Arial. Vous devrez ensuite copier/coller le corps du texte uniquement (sans le titre ni les auteurs) dans le cadre prévu à cet effet. L'insertion de graphiques, tableaux ou figures et de références bibliographiques n'est pas autorisée.

N.B. : Utiliser les abréviations usuelles (ex : kilomètre = km, gramme = g, électrocardiogramme = ECG).

Si des abréviations particulières sont utilisées, il faut indiquer leur signification entre parenthèses dès leur première apparition dans le texte. Lorsqu'une phrase commence par un chiffre, celui-ci doit être écrit en utilisant des lettres. Vous saisissez le titre, les noms et prénoms des auteurs et organismes dans des rubriques à part. Une confirmation par e-mail vous parviendra à l'issue de la procédure.

Tant que la date limite de dépôt n'est pas atteinte, vous pourrez à tout moment accéder à votre résumé et le corriger. Passé ce délai, nous vous demandons d'adresser un e-mail à : [scientifique-cnmst@europa-organisation.com](mailto:scientifique-cnmst@europa-organisation.com)

Toute correspondance sera adressée à la personne « contact » dont l'adresse e-mail sert d'identifiant.

## INFORMATIONS À L'ATTENTION DES EXPERTS SOLLICITÉS POUR UNE CONFÉRENCE

Vous avez été sollicité par un responsable de thème pour intervenir dans une session d'experts. Vous devez soumettre un résumé en suivant les mêmes recommandations de rédaction. Afin de pouvoir identifier votre soumission et la différencier des soumissions classiques, après avoir choisi le thème correspondant à votre session, nous vous demandons de sélectionner comme préférence de présentation la rubrique intitulée « Résumé lié à une conférence d'expert sollicitée ».

Sachez que vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer un texte complet au plus tard pour le **30 juin 2024** selon les recommandations de rédaction des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement.

## PRÉFÉRENCES DE PRÉSENTATION

Vous aurez le choix de soumettre un résumé pour une **communication orale, une présentation poster ou e-poster**.

Le Comité scientifique se réserve le droit de décider de la forme définitive de votre communication.

Un auteur ne peut être déclaré « auteur présentateur » que pour trois résumés, il pourra cependant être nommé dans autant de résumés qu'il le souhaite en tant que co-auteur.

### PRÉSENTATION E-POSTER : NOUVEAU CETTE ANNÉE !

**Nous vous proposons de présenter un e-poster.** Les e-posters seront présentés à l'oral dans un espace dédié durant une session de visites officielles des posters.

Les auteurs acceptés pour un e-poster disposeront de **3 minutes de présentation, suivies de 2 minutes de discussion** avec un support PowerPoint de 3-4 diapositives maximum (diapositive de titre incluse).

### COMMUNICATIONS ORALES

Les auteurs acceptés pour une **communication orale** disposeront de **10 minutes de présentation suivies de 5 minutes de discussion**. Il est impératif de respecter le temps de parole et de discussion.

Les modérateurs veilleront au respect du timing. Pour information, le fichier powerpoint d'une **communication orale de 10 minutes ne devra pas excéder 10-11 diapositives (diapositive de titre incluse)**.

### PRÉSENTATION POSTER

Les posters seront exposés pendant toute la durée du congrès du **mercredi 4 juin 8h30 au vendredi 6 juin 12h30**.

Selon le nombre de posters reçus, le comité scientifique se réserve le droit d'afficher les posters jour par jour selon leurs thèmes. Les posters non récupérés seront détruits et, par conséquent, aucun poster ne sera renvoyé.

Les auteurs acceptés pour une **présentation poster** devront se tenir devant leur poster afin de répondre aux éventuelles questions des participants lors de la **séance Visite des posters organisée le jour du thème dans lequel il est intégré**.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## LIEU DU CONGRÈS

Sud de France Arena - Montpellier  
Route de la Foire - 34470 Pérols

## ACCÈS À LA SUD DE FRANCE ARENA

### En tram

Ligne n°3 Juvignac / Montpellier / Lattes et Pérols

### En voiture

- Autoroute A709, sortie Montpellier-Est, suivre Parc des Expositions Arena  
À 5 minutes de la Sud de France Arena  
Connexions Benelux / Autoroutes allemandes par le Pont de l'Europe à 10 min du PMC
- Parking A : 2500 places (dont 51 places réservées aux PMR)
- Parking B : 1300 places
- Parking Méditerranée 1500 places

### En train

Attention : la ville de Montpellier possède 2 gares ne communiquant pas l'une avec l'autre. Veuillez vérifier ci-dessous la gare à privilégier pour votre arrivée :

#### • Gare Montpellier Saint-Roch : située en centre-ville.

Accès à la Sud de France Arena: prendre le tram à l'arrêt Gare Saint Roch République sur la ligne 1 direction Lattes Centre / Pérols Étang de l'Or jusqu'à l'arrêt Parc Expo (25 min de trajet).

#### • Gare Montpellier Sud de France: située en périphérie.

Accès à la Sud de France Arena en taxi (5 min de trajet).  
Provenances : Paris - 3h15 | Lille - 4h45 | Marseille - 1h30 | Lyon - 1h35 | Toulouse - 2h10

### En avion

Aéroport Montpellier Méditerranée  
15 min en voiture

#### • 33 destinations directes :

- Paris Orly - 4 vols par jour
- Paris Charles de Gaulle - 4 vols par jour
- Ajaccio, Bastia, Brest, Caen, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg,...

## Transporteur officiel

**AIR FRANCE KLM**  
Global Meetings & Events

**Code Identifiant : 40049AF**

**Dates de validité : 28/05/2024 au 14/06/2024**

**Lieu : MONTPELLIER**

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, sous réserve de voyager en classe Affaires ou Economique.

Bénéficier de -10% sur les tarifs publics sans contrainte et avec une totale flexibilité

Profitez d'une remise supplémentaire de -5% sur tous les tarifs publics soumis à conditions

Sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse), vous disposez également de réductions pouvant aller jusqu'à -47% sur les tarifs publics sans contraintes

Connectez-vous sur le lien Internet de l'évènement ou sur [globalmeetings.airfranceklm.com](http://globalmeetings.airfranceklm.com) pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis
- effectuer votre réservation
- faire émettre votre billet électronique\*
- choisir votre siège à bord\*\*
- établir votre carte d'embarquement,

Si vous réservez via le site Air France & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France ou KLM, ou par une agence de voyage, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Pour connaître votre agence Air France la plus proche : <http://www.airfrance.com>.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France permettent d'accumuler des "miles" sur leurs programmes en utilisant des vols Air France. Renseignements auprès de votre agence Air France.

\* disponible que dans certains pays \*\* soumis à conditions

## ACCUEIL

L'accueil sera ouvert le mardi 4 juin 2024 à 8h30 pour les participants inscrits aux ateliers du matin et de l'après-midi.

Pour les participants aux ateliers de l'après-midi, vous pourrez venir retirer votre badge à partir de 13h00.

Pour les participants inscrits au congrès, vous pourrez retirer votre badge dès le mardi à partir de 15h et le mercredi 5 juin à partir de 8h00.

## BADGE

Le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du congrès, ainsi que lors des visites proposées (entreprises, culturelles). En cas de perte, merci de vous adresser à l'accueil du congrès avec votre courrier de confirmation. Tout badge oublié ou perdu sera refacturé.

## RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Europa Booking & Services (EBS) est le prestataire officiel de la gestion hôtelière de ce congrès. Pour votre confort, nous avons réservé des chambres à des tarifs préférentiels.

Pour tout complément d'information et pour vos demandes de groupes de plus de 10 chambres, nous vous invitons à contacter EBS, votre interlocuteur privilégié :

### EUROPA BOOKING & SERVICES

**Tél. : 05 34 45 64 13 - E-mail : [ebs@europa-group.com](mailto:ebs@europa-group.com)**

Pour toutes réservations de moins de 10 chambres, nous avons mis en place pour vous un site dédié de réservation en ligne pour ce congrès : <https://www.medecine-sante-travail.com/informations-generales/hebergement>

## RESTAURATION

Les déjeuners seront servis au restaurant du congrès, pour tous les participants inscrits au congrès.

- Le mardi 4 juin pour les participants inscrits à 2 ateliers (un atelier le matin et un atelier l'après-midi) ainsi que les participants inscrits à 1 seul atelier (un atelier le matin ou l'après-midi).
- Le mercredi 5 et le jeudi 6 juin, de 12h15 à 13h45, pour tous les participants inscrits au congrès.

Le vendredi 7 juin, un cocktail déjeunatoire sera servi sur l'exposition de 13h à 14h.

Les pauses-café seront servies aux bars se trouvant sur l'exposition. Pour les sessions symposium organisées entre 12h45 et 13h45 par les partenaires du congrès, une boîte déjeuner sera distribuée à chaque participant à l'entrée de la salle du symposium.

## ESPACE EXPOSITION

**Vous souhaitez être présent sur nos espaces d'échanges et de rencontres ?** Un espace exposition regroupant plus d'une centaine de stands. Tous les acteurs seront représentés : institutions, établissements de santé, industries, grandes entreprises, fabricants, cabinets de conseil, mutuelles, services, laboratoires, associations...

**Contactez Marijana MOIROUX [mmoiroux@europa-group.com](mailto:mmoiroux@europa-group.com)**

# TARIFS INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes. Vous devez vous inscrire sur le site [www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)

Les droits d'inscription 2024 comprennent :

- L'accès à l'ensemble des sessions et programme scientifique
- Les déjeuners du mercredi 5 et jeudi 6 et cocktail du vendredi 7 juin
- Les pauses café
- L'après-midi culturelle ou la visite en entreprise

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement préalable. Pour toute demande particulière, merci de contacter le service inscriptions à l'adresse suivante : [insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (EN € TTC)	TARIF JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2024	TARIF À PARTIR DU 23 FÉVRIER 2024
Médecin - Collaborateur médecin - Consultant - Chef d'entreprise - Directeur de service interentreprises - Président de service interentreprises - Responsable RH - Juriste Autres fonctions cadres de l'entreprise	700€	760€
Assistant social - Ergonome - Infirmière - IPRP - Ingénieur HSE - Ingénieur sécurité - Psychologue	525€	585€
Assistant santé travail - Secrétaire médical - Secrétaire administratif - Représentant du personnel	325€	385€
Interne*	180€	200€
Retraité	300€	360€
Professionnel de santé - continent africain	400€	460€

## Conditions d'annulation

- Annulation jusqu'au 31 janvier 2024 : Remboursement intégral, des frais de dossier de 60 euros TTC seront facturés.
- Annulation reçue entre le 1er février et le 1er avril 2024 : remboursement de 50% des frais d'inscription.
- Annulation reçue à partir du 2 avril 2024 : aucun remboursement ne sera effectué
- Pour tout changement de nom, un réajustement du tarif sera fait : le tarif applicable sera celui en vigueur en date du changement.

INSCRIPTION SOUS CONVENTION DE FORMATION (EN € NET)	TARIF JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2024	TARIF À PARTIR DU 23 FÉVRIER 2024
Médecin - Collaborateur médecin - Consultant - Chef d'entreprise - Directeur de service interentreprises - Président de service interentreprises - Responsable RH - Juriste Autres fonctions cadres de l'entreprise	725€	785€
Assistant social - Ergonome - Infirmière - IPRP - Ingénieur HSE - Ingénieur sécurité - Psychologue	550€	610€
Assistant santé travail - Secrétaire médical - Secrétaire administratif - Représentant du personnel	350€	410€
Interne*	205€	225€

## Conditions d'annulation

- Annulation jusqu'à 30 jours calendaires avant la Formation : des frais de 60€ correspondants aux frais de dossiers seront facturés.
- Annulation moins de 30 jours calendaires avant la Formation : la totalité des montants engagés sera facturée.

\* Pour le tarif interne, un justificatif vous sera demandé lors de l'inscription en ligne.

INSCRIPTION AUX ATELIERS	TARIF
Participation à 1 atelier (sans déjeuner)	140 €
Participation à 1 atelier (déjeuner inclus)	180 €
Participation à 2 ateliers (déjeuner inclus)	250 €

## TARIF ACCOMPAGNANT

Vous avez la possibilité d'inscrire un ou plusieurs accompagnant(s) pour la somme de 38€ TTC par accompagnant.

Le tarif accompagnant comprend le cocktail déjeunatoire du vendredi midi et l'après-midi culturelle.

NB : La visite culturelle choisie par le participant sera identique pour l'accompagnant. Pas de visite d'entreprise possible pour les accompagnants.

# PROGRAMME SOCIAL

## SOIRÉE DE GALA

**JEUDI 6 JUIN 2024**

Cette soirée aura lieu sur la plage de La Grande-Motte, à la Paillote Bambou. Laissez-vous porter par l'ambiance conviviale et chaleureuse de cette paillote typique du littoral occitan. Si le temps le permet, faites un détour par d'excellents buffets, puis installez-vous les pieds dans le sable pour siroter un délicieux cocktail. Un cadre idéal après les sessions de la journée pour partager un bon moment avec vos collègues !

**Rendez-vous à 20h30 à la Paillote Bambou - Accès 47 Routes des plages, 34280 La Grande-Motte.**

Attention places limitées, inscription obligatoire.

Aucun dîner ne sera vendu sur place.

Tarif : 80€ TTC

## VISITES CULTURELLES

Chaque visite s'effectuera par petits groupes. Le nombre de places étant limité pour chacune des visites, les inscriptions se feront sur le principe du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi ». Vous pouvez si vous le souhaitez, vous inscrire à une visite d'entreprise et à une visite culturelle. Notez toutefois que toute inscription à l'une de ces visites est définitive.

L'inscription préalable à chacune de ces visites est obligatoire, aucune inscription ne sera faite sur place.

Attention : présentation du badge obligatoire.

## MARDI 4 ET MERCREDI 5 JUIN / SOIRÉE

### Visite 1 | La Faculté de Médecine

**Rendez-vous à 20h devant la faculté de médecine**

**2 rue de l'école de médecine**

**(arrêt tramway Albert 1<sup>er</sup> - Cathédrale / Ligne 4)**

**Durée de la visite : 1h30**

Berceau de l'enseignement de la médecine, Montpellier doit cette renommée à sa faculté, la plus ancienne école de médecine du monde n'ayant jamais cessé de fonctionner. Le guide vous fera visiter l'édifice, successivement monastère bénédictin fondé au IV<sup>e</sup> siècle, palais épiscopal puis école de santé, mais aussi une sélection issue des collections exceptionnelles du conservatoire d'anatomie exposée, pendant le temps de sa fermeture, au sein de la salle Delmas- Orfila-Rouvière.

### Visite 2 | Street art, vue d'ensemble

**Rendez-vous à 20h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)**

**Durée de la visite : 1h30**

D'immenses fresques murales, des vélos qui semblent voler, de petites mosaïques sur des coins de rues, des êtres sans visage qui dansent, des écritures géantes sur les toits, des collages... Mais que signifient ces images ? Tags ou graffitis ? Vandalisme ou art ? Apprenez à regarder la ville différemment, découvrez des artistes internationaux et locaux : Mist, Invader, BMX, SMOLE, AL, ZEST.

### Visite 3 | Montpellier, au cœur de la série Un si grand soleil

**Rendez-vous à 20h place royale du Peyrou, devant les grilles (arrêt tramway Peyrou - Arc de Triomphe / Ligne 4)**

**Durée de la visite : 1h30**

La série phare de France2 « Un si grand soleil », vous connaissez ? Elle est tournée à Montpellier. Depuis 2018 que de rebondissements ! Fans inconditionnels et curieux, partez à la découverte des lieux phares de la série et découvrez-en les secrets de tournage. Au fil des ruelles du centre historique, notre guide vous contera l'histoire des lieux, les coulisses et vous dévoilera quelques anecdotes de tournage issues directement des plateaux en lien avec vos personnages favoris.

### Visite 4 | Un si grand soleil : secrets de tournage dans les quartiers contemporains

**Rendez-vous à 20h à l'arrêt de tramway Antigone, Place Paul Bec (Arrêt Antigone / Ligne 1)**

**Durée de la visite : 1h30**

Cette balade vous emmènera dans les quartiers contemporains de Montpellier. Vous avez déjà participé à la visite sur la série Un Si Grand Soleil dans le centre-ville de Montpellier ? Embarquez pour de nouvelles aventures ! Notre guide vous contera l'histoire des architectures modernes de la ville et vous fera découvrir les lieux emblématiques de la série. Elle vous dévoilera de nouvelles anecdotes toujours aussi captivantes issues directement des plateaux de tournage.

### Visite 5 | Centre historique, l'essentielle

**Rendez-vous à 20h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)**

**Durée de la visite : 1h30**

Revivez l'essor prodigieux et le destin exceptionnel que Montpellier s'est forgé au cours des siècles. Un voyage de mille ans au fil des ruelles du centre historique pour vous faire vivre l'ambiance si particulière de l'Écusson. La visite inclut la découverte de l'arc de triomphe ou du mikvé (bain rituel juif médiéval) et une cour d'hôtel particulier.

## VENDREDI 7 JUIN / APRÈS-MIDI

### Visite 1 | Centre historique, l'essentielle

**Rendez-vous à 15h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)**

**Durée de la visite : 1h30**

Revivez l'essor prodigieux et le destin exceptionnel que Montpellier s'est forgé au cours des siècles. Un voyage de mille ans au fil des ruelles du centre historique pour vous faire vivre l'ambiance si particulière de l'Écusson. La visite inclut la découverte de l'arc de triomphe ou du mikvé (bain rituel juif médiéval) et une cour d'hôtel particulier.

### Visite 2 | Architectures contemporaines le long du Lez

**Rendez-vous à 15h au RBC Design Center, 609 avenue Raymond Dugrand (Arrêt Port Marianne / Ligne 1 et 3)**

**Durée de la visite : 1h30**

Port Marianne est le cadre idéal pour un précis d'architecture au cœur de la forêt urbaine. Depuis le RBC Design Center, temple du design signé J. Nouvel, découvrez le Nuage de P. Starck puis le miroir d'eau. Traversez la Rambla pour observer La Mantilla de J.Ferrier, clin d'œil aux belles de Castille et le pont André Levy, réalisé tout en finesse par R. Ricciotti. Profitez du miroitement du Koh I Noor de B. Bühler. Le long du Lez, la nature reprend ses droits. La balade se termine près d'un cerisier en fleurs : l'Arbre blanc de S. Fujimoto. Plus qu'une visite, une épopée contemporaine.

### Visite 3 | Dans les coulisses de l'Agora

Rendez-vous à 15h devant l'entrée de l'agora, 18 rue Sainte Ursule (Arrêt tramway Louis Blanc / Ligne 1 et 4)

Durée de la visite : 1h30

Visite historique de l'Agora, un bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle situé en plein cœur de ville. Successivement couvent des Ursulines, prison de femmes, caserne, le lieu abrite aujourd'hui la cité internationale de la danse. Un site unique en Europe, foisonnant d'artistes en résidence. De quoi est composé le plateau où dansent les artistes ? Comment créent-ils leurs pièces ? Que se passe-t-il en régie ? Didier Estrade, directeur technique de Montpellier Danse, vous fait découvrir les coulisses et les aspects techniques de ce lieu qui regorge de secrets derrière ses murs épais...

### Visite 4 | Les hôtels particuliers, trésors d'architecture

Rendez-vous à 15h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)

Durée de la visite : 1h30

La visite des cours d'hôtels particuliers vous offre l'opportunité de découvrir, en exclusivité, l'évolution de la demeure à Montpellier, du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle. De l'hostal médiéval à l'immeuble de rapport, partez pour un voyage architectural dans l'espace et le temps.

### Visite 5 | Du Jardin de la Reine au Jardin des Plantes

Rendez-vous à 15h devant l'entrée du jardin de la reine, 2 rue du jardin de la reine (Arrêt tramway Peyrou - Arc de Triomphe / Ligne 4)

Durée de la visite : 1h30

Poussez les portes des espaces confidentiels du plus ancien jardin botanique de France, créé en 1593 par Richer de Belleval. La visite vous mènera tour à tour au très secret jardin de la Reine, ancien jardin de Marie de Montpellier, Reine d'Aragon, puis au jardin des Plantes.

### Visite 6 | Montpellier, de secrets en anecdotes

Rendez-vous à 15h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)

Durée de la visite : 1h30

Avec plus de 1000 ans d'Histoire avec un grand « H », Montpellier fourmille de savoureuses anecdotes : le petit train de Palavas, les aventures des Trois Grâces, l'incroyable épopée de la statue de Louis XIV et de nombreux autres détails nichés dans l'Écusson... Suivez le guide à la découverte des petites histoires qui ont fait la renommée de la ville et le bonheur de ses habitants.

### Visite 7 | La Faculté de Droit

Rendez-vous à 15h devant l'entrée de la faculté de droit, rue de l'école Maje (Arrêt tramway Place Albert 1<sup>er</sup> - Saint Charles / Ligne 1 ou Arrêt tramway Albert 1<sup>er</sup> - Cathédrale / Ligne 4)

Durée de la visite : 1h30

C'est au XII<sup>e</sup> siècle, à l'instar de la médecine, que se développe à Montpellier l'enseignement du Droit. Au fil des siècles, de grands noms d'étudiants ou de professeurs fréquenteront cette faculté de droit : Placentin, Jean Moulin, Auguste Comte, Charles Gide, Paul Valéry ou encore Georges Frêche. En 1956 elle s'installe en partie dans l'ancien couvent des Visitandines daté du XVII<sup>e</sup> siècle, lieu riche en symboles et en espaces d'exception tels que la salle des Actes. Vous arpenterez aussi les cours du Rectorat. Une incursion passionnante au cœur de la justice.

### Visite 8 | La tour de la Babote, plus haut vers les étoiles

Rendez-vous à 15h au square de la Babote (Arrêt tramway Observatoire / Ligne 3 et 4)

Durée de la visite : 1h30

Flamboyant vestige de la Commune Clôture (enceinte fortifiée qui protégeait la ville de Montpellier au Moyen Âge), la Tour de la Babote devint dès le XVIII<sup>e</sup> siècle un lieu dédié à l'astronomie. Rehaussée par deux fois, elle accueille aujourd'hui la Société Astronomique de Montpellier dont un membre présentera l'activité actuelle.

### Visite 9 | L'histoire de l'eau et des fontaines

Rendez-vous à 15h place royale du Peyrou, devant les grilles (Arrêt tramway Peyrou - Arc de Triomphe / Ligne 4)

Durée de la visite : 1h30

Depuis l'époque médiévale, l'eau et les fontaines ont joué un rôle déterminant dans le développement économique, religieux, artistique et sanitaire de Montpellier. Avec votre guide, parcourez la ville entre aqueduc, château d'eau, fontaines sculptées, puits et bain rituel juif du Mikvé pour remonter le fil de l'histoire. Une promenade rafraîchissante et pleine de découvertes dans les ruelles de l'Écusson.

### Visite 10 | Saint-Charles : de l'hôpital aux cliniques

Rendez-vous à 15h devant la chapelle St Charles, place Albert 1<sup>er</sup> (Arrêt tramway Place Albert 1<sup>er</sup> - Saint Charles / Ligne 1 ou Arrêt tramway Albert 1<sup>er</sup> - Cathédrale / Ligne 4)

Durée de la visite : 1h30

L'hôpital Saint-Charles, aujourd'hui Maison des Chœurs et résidence de standing, fait partie des grandes installations qui ont contribué à la notoriété de Montpellier en termes de médecine. Il a vu les grands noms fouler ses allées, de la chapelle aux cliniques. Cet hôpital général, muni d'une chapelle et créé par la volonté de Louis XIV, fut aussi un lieu d'enfermement des pauvres et vagabonds, avant de devenir le grand lieu de soins que de nombreux montpelliérains ont connu. La création de nouvelles générations de cliniques dans les années 1930 a contribué à sa modernisation et à la naissance d'un ensemble architectural inédit dans le Languedoc, que le guide vous invite à découvrir lors de la visite qui retrace l'histoire du lieu.

### Visite 11 | Montpellier à petites foulées

Rendez-vous à 15h sur l'esplanade de l'Europe, au pied de la statue de la victoire de Samothrace (Arrêt tramway Place de l'Europe / Ligne 1 et 4)

Durée de la visite : 1h30

Chaussez vos meilleures baskets et suivez notre guide en parcourant Montpellier d'une façon totalement inédite ! A petites foulées, vous sillonnerez rues et grandes avenues entre Antigone et le centre historique avec des pauses dédiées à la découverte de notre patrimoine. Cette expérience unique pour les amateurs de sport est une excellente manière en près de deux heures d'entretenir son corps et son esprit !

### Visite 12 | Histoire de la médecine

Rendez-vous à 15h à l'office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie (arrêt tramway Comédie / Lignes 1 et 2)

Durée de la visite : 1h30

Ville de tolérance et de brassage culturel, Montpellier accueille dès ses origines étudiants et médecins du monde entier. Avec cette visite, partez pour un voyage dans le passé médical de la ville, de l'incontournable faculté de médecine qu'ont fréquentée Rabelais, Rondelet ou encore Nostradamus, à l'amphithéâtre St-Côme, dédié à l'enseignement chirurgical. En chemin, vous pousserez également les portes de la pharmacie de la Miséricorde, ancienne apothicairerie abritant encore de nos jours une riche collection de faïences. Un panorama complet de 8 siècles de pratique de la médecine !

## VISITES D'ENTREPRISES

Chaque visite s'effectuera par petits groupes. Le nombre de places étant limité pour chacune des visites, les inscriptions se feront sur le principe du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi ». Vous pouvez si vous le souhaitez, vous inscrire à une visite d'entreprise et à une visite culturelle. Notez toutefois que toute inscription à l'une de ces visites est définitive.

**Une pièce d'identité pourra vous être demandée à l'entrée des entreprises. La présentation du badge est obligatoire.**

Pour les visites avec accès en bus mis en place par le congrès : rendez-vous à 14h le jour de la visite, devant l'entrée de la Sud de France Arena.

### CARTE NOIRE

Carte Noire Opérations, Chemin de Saint-Georges  
34880 Lavérune

Cette visite vous fera découvrir les différents pôles de l'usine Carte Noire : la salle de commande où se pilotent toutes les installations de torréfaction, les halls de conditionnement des dosettes, paquets de café moulu et capsules ainsi que l'entrepôt logistique avec ses installations robotisées.

**Durée : 2h**

Accès : mise en place d'un bus par le congrès.

### CIRAD

Campus de Lavalette, avenue Agropolis, Montpellier

Votre visite du Cirad couvrira 3 structures: le laboratoire de génotypage (amélioration des plantes/génétique), la serre AbioPhen (dédiée aux recherches sur le changement climatique) et pour finir le laboratoire PHIV (imagerie végétale).

**Durée : 2h**

Accès :

- **en tramway** prendre la ligne 1 jusqu'à la station «Saint-Eloi», puis le bus «La Navette» jusque l'arrêt «Campus Agropolis».
- **en voiture** prendre la sortie 29 (Montpellier Est), suivre les directions Centre ville, Millau, Hôpitaux-facultés, Zoo de Lunaret puis Parc Agropolis.



### DOMAINE DU CHAPITRE - MAS NUMÉRIQUE

170 boulevard du Chapitre, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Le Domaine du Chapitre est un domaine viticole avec caveau ainsi qu'un lieu de démonstration des outils numériques actuellement utilisés en viticulture.

**Durée : 1h30**

Accès : mise en place d'un bus par le congrès.

### DOMAINE ROYAL DE JARRAS

Route du Grau du Roi, 30220 Aigues-Morte

Venez découvrir le Domaine Royal de Jarras avec une visite en petit train du vignoble suivie d'une dégustation.

**Durée : 1h30**

Accès : mise en place d'un bus par le congrès.

### ROYAL CANIN

650 avenue de petite camargue, 30470 Aimargues

L'entreprise Royal Canin vous propose de visiter son usine, ses laboratoires et ainsi que le chenil et la chatterie.

**Durée : 2h**

Accès : mise en place d'un bus par le congrès.

### SALINS DU MIDI

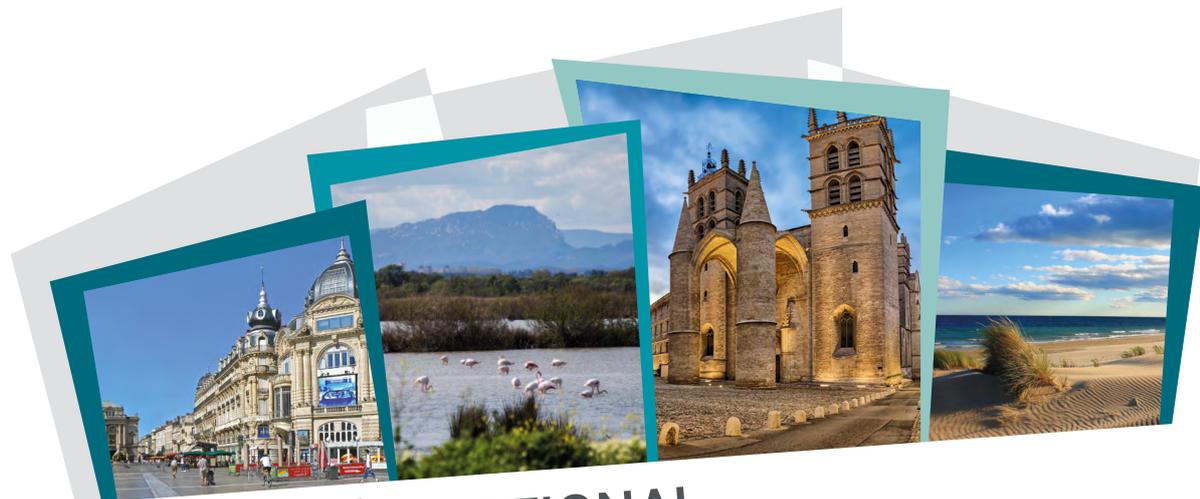
Salin d'Aigues-Mortes, Route du Grau du Roi,  
30220 Aigues-Mortes

Cette visite vous fera parcourir en petit train les extérieurs d'un salin: tables salantes, bassins préparatoires et camelles de sel.

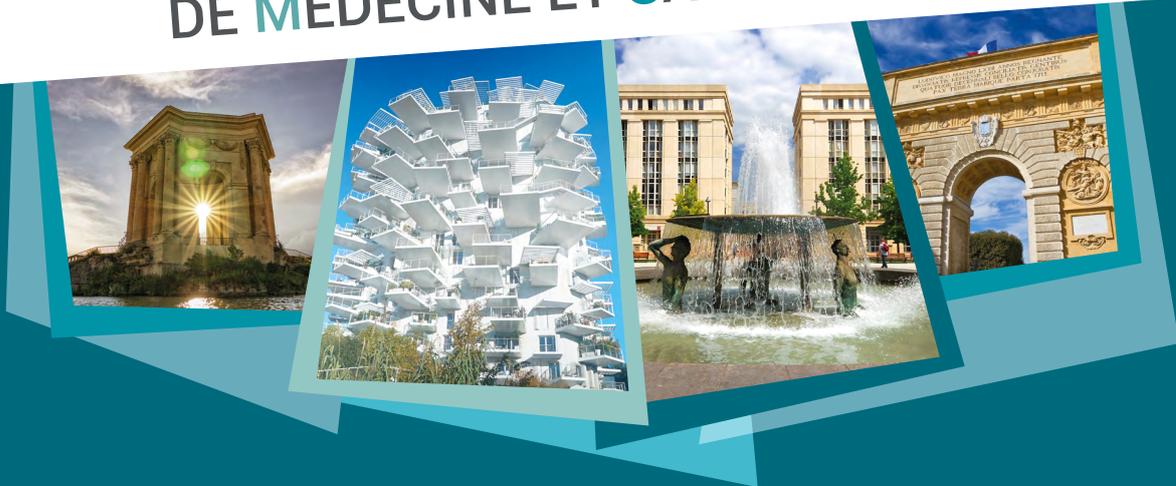
**Durée : 1h15**

Accès : mise en place d'un bus par le congrès.





**37<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL**



**DU 4 AU 7 JUIN 2024**  
**SUD DE FRANCE ARENA | MONTPELLIER**

[www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)